

À l'ouverture de la séance du 23 octobre 2023, 26 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 19 membres présents et 7 membres représentés).

1. Approbation des procès-verbaux

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 12 juillet 2023

Le procès-verbal de la CFVU du 12 juillet 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 2 abstentions.

1.2 Procès-verbal de la CFVU du 20 septembre 2023

Le procès-verbal de la CFVU du 20 septembre 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 2 abstentions.

2. Enseignement et conventions

2.1 AMI – Approche par compétence

2.1.1 AMI – Approche par compétence – Résultats

Les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Approche par compétences » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.1.2 AMI – Approche par compétence – Seconde vague

La seconde vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Approche par compétences » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.2 Création du DIU « Echographie clinique en service de maladies infectieuses et tropicales » - Faculté de Santé

La création du DIU « Echographie clinique en service de maladies infectieuses et tropicales » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.3 Modification des MCC

2.3.1 Modification des MCC – Faculté de Santé – Pharmacie

Les modifications des formations suivantes :

- « DFASP1 – 4e année de Pharmacie », parcours « Internat »
- « DFASP1 – 4e année de Pharmacie », parcours « Officine »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.3.2 Modification des MCC – Faculté de Santé – Sciences infirmières

Les modifications de la formation suivante :

- L1-2-3 « Sciences pour la Santé », parcours « Sciences infirmières »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.3.3 Modification des MCC – ESTHUA

Les modifications de la formation suivante :

- LP « Management des Arts Culinaires et des Arts de la Table », parcours « Métiers de l'événementiel en restauration »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4 Conventions

2.4.1 Convention CPGE UA - Rectorat

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.2 Convention CPGE UA – Lycée Le Fresne

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.3 Convention CPGE UA – Lycée Bergson

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.4 Convention CPGE UA – Lycée Chevroliier

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.5 Convention CPGE UA – Lycée Joachim du Bellay

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.6 Convention IAE – Lycée Joachim du Bellay

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.7 Convention cadre UA - UCO

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.8 Convention bilatérale UA - UCO

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.9 Convention UA – ARIFTS

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

2.4.10 Convention Faculté DEG - ALM

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.11 Convention Faculté LLSH - ALM

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.12 Convention Faculté des Sciences – Lycée Le Fresne – CFAA 49

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.13 Convention UA – Université de Tours

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.14 Convention UA – IRCOM

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 07 novembre 2023